

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1283

Rubrik: Le débat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contre le fatalisme, les réformes

René Longet, directeur romand de la Société suisse pour l'environnement

Aux gesticulations médiatiques et aux petites phrases politiciennes, au fatalisme qui s'installe, René Longet oppose un programme de réforme en quatre volets.

LA VAGUE DE restructurations et de licenciements qui a frappé notre pays ces dernières années sème un puissant vent de panique au sein de la population. L'inadéquation des structures économiques se paie cher, mais celle des structures politiques et sociales est encore plus lourde de conséquences. Au même titre que dans les années 30, un New Deal s'impose.

Réformer l'économie

• Le capital-risque

Chacun le sait: la seule ressource réelle de notre pays est sa matière grise. Nous investissons en effet beaucoup dans la formation, et ne manquons pas de créativité technique et industrielle. Mais, dans un pays qui reste un des plus riches du monde, où les banques tout en licenciant lourdement annoncent de superbes bénéfices, le capital-risque est scandaleusement rare.

• La politique industrielle

Notre pays doit à la fois se concentrer sur ses points forts et demeurer diversifié. Or, tout se passe comme si, après l'agriculture, c'était au tour de l'industrie de disparaître. Chacun sait pourtant que le tertiaire n'est plus sûr du tout. Il ne s'agit pas de se tromper de politique. Ce n'est pas une politique protectionniste qu'il nous faut, le destin de l'horlogerie en a illustré amplement le caractère illusoire. Mais une politique industrielle forte autant sur les technologies propres, les énergies renouvelables, que sur les besoins d'aujourd'hui et de demain.

• Un objectif: le développement durable Il s'agit de veiller à ce que rentabilité économique et utilité environnementale et sociale convergent. Le principe du développement durable, auquel les Etats ont souscrit au Sommet de la Terre en 1992, signifie que chacun a un droit à accéder aux ressources de la Terre (c'est

le développement) et que ces ressources doivent être gérées de façon à assurer leur pérennité (c'est la durabilité). Il fait comprendre que la notion actuelle de rentabilité est largement faussée et donc que les décisions fondées sur cette notion étriquée sont erronées.

Réformer les relations sociales et la sécurité sociale

La crise actuelle est principalement vécue comme une généralisation de la précarité, dans un pays qui a évacué tout souvenir de son passé pauvre, et qui a développé la sécurité comme objectif essentiel de la gestion individuelle et collective. Elle met à nu les insuffisances de notre système peu cohérent de sécurité sociale, la faiblesse des instruments de dialogue social, le caractère limité des droits des salariés.

Il est urgent de combler les lacunes constatées. Dès lors, les réformes suivantes s'imposent: d'une part, le financement de la sécurité sociale, sous peine de charger encore plus le facteur travail, ne saurait plus être assis sur les seules cotisations salariales. C'est la productivité d'ensemble, représentée par l'énergie, les machines, le capital, qui doit être mise à contribution. Sur le plan mondial, les prises de position demandant un retour de l'économie spéculative dans le giron de l'économie productive vont dans le même sens. D'autre part, s'agissant des relations sociales, il est inadmissible que plus de la moitié des salariés ne bénéficient pas de convention collective de travail, et que parmi celles qui existent, nombreuses sont celles qui ressemblent de plus en plus à des coquilles vides. On ne peut à la fois s'opposer à un droit du travail fort, et à des conventions collectives efficaces.

Réformer les institutions du pays

Chacun est conscient qu'un Etat faible ne peut qu'avouer son impuissance dans la période actuelle. Il est clair qu'une partie de l'économie mise sur cette faiblesse, à tort car tel n'est pas l'intérêt des entreprises. On sait à quel point il est difficile de réformer les instances de décision: gouvernement, parlement. A quel point niveau stratégique, niveau opératif et niveau de contrôle sont entre-

mêles. A quel point les instruments de navigation sont inefficients, la cabine du pilote encombrée de bruitages qui détournent de l'essentiel.

Le concept du nouveau management public a été évoqué pour mieux situer l'administration face à elle-même et à son public. Malheureusement il a aussitôt sombré dans le malentendu et la polémique.

Il convient de bien distinguer le service public pour lui-même, et les modalités de son exécution. Il ne peut être question ni de réduire le contrôle parlementaire, ne de croire que les privatisations vont résoudre le problème. Le service public consiste à assurer, en la finançant par la fiscalité, une prestation à la société dans son ensemble ou à certains de ses segments, que le marché n'assure pas ou pas aux mêmes conditions. Ainsi la desserte des régions périphériques, la formation, la santé, etc. Que ce service doive être rendu en étant le plus proche possible des usagers, que les rapports coût-bénéfice soient transparents, que les conditions de travail montrent la voie au privé, cela est aussi un point fort du débat, c'est autour de ces principes qu'il faut désormais mener la réflexion sur la meilleure organisation possible de ce service public qu'est l'Etat.

Réformer les institutions internationales

Entre libéralisme effréné et protectionnisme, une seule voie s'avère praticable. Celle qui vise à placer les garde-fous au niveau où se situe le problème, à se battre à armes égales en limitant la concurrence déloyale. On militera donc pour une OMC forte, avec une clause environnementale et une clause sociale évolutive, on cessera de se réjouir des difficultés de l'ONU, on redoublera d'efforts pour organiser l'espace continental européen, on applaudira à tout accord international limitant l'ultralibéralisme. En fait, il s'agit de réussir au niveau du monde les combats menés depuis un siècle au niveau de nos nations pour rendre compatible l'économie de marché, ce moteur formidable mais qui risque à tout moment de déraper, avec les principes de l'équité, de la démocratie, de la transparence et du développement durable. ■